LES AIDES À DESTINATION DES APPRENTIS

AUCUN FRAIS D'INSCRIPTION

Aucun frais d'inscription.

Aucun frais d'achat de fournitures (blouses, ouvrages, etc.).

LOGEMENT

Le Groupe IMT vous propose une solution d'hébergement pendant vos périodes de formation au CFA. En effet, le Groupe IMT s'occupe de tout : la caution, la réservation pour chaque période d'alternance et cofinance votre hébergement à hauteur de **325 €** par mois.

Vous souhaitez vous loger vous-même ? *Vous pouvez, peut-être, bénéficier de certaines aides financières :*

- l'Aide Personnalisée au Logement (APL),
- l'Allocation de Logement Sociale (ALS),
- l'Aide Mobili-Jeune®.

TRANSPORT

- Le Permis de conduire B : une aide d'État d'un montant de **500 €**.
- La Carte Avantage Jeune proposée par la SNCF pour les trajets TGV INOUI et INTERCITÉS.
- Les Cartes de réduction TER (50 % minimum en fonction des régions).
- Des sites de covoiturage utilisés par les apprenants IMTistes (BlaBlaCar, etc.).

AUTRES AIDES

- La Prime d'activité : complément de revenu pour les apprentis qui perçoivent plus de 78% du SMIC. *Vérifiez votre éligibilité.*
- La Carte nationale d'étudiant des métiers : bénéficiez de réductions (restaurant universitaire, cinéma, transports, musées, etc.).
- Et les dispositifs régionaux : Pass' Région en Auvergne Rhône-Alpes, YEP'S en Centre-Val de Loire, etc.

IMT
FORMATIONS INDUSTRIES SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

www.groupe-imt.com
02 47 713 713
contact@groupe-imt.com

©Unsplash